ASH = exclusion du "Club-House", ? Siège social de l'association

* Un peu d'histoire ...

Depuis la nomination de Monsieur Prioleau en 1983, un seul objectif pour la municipalité : **DÉTRUIRE L'ASH.**

- 1984 Vote de la subvention et refus de son versement.
- 1985 Suppression de la subvention, fermeture discriminatoire des installations sportives et autres locaux communaux.
- 1986 Expulsion des salles de sport des mamans et enfants de la Section SPORTS-EVEIL.

Monsieur le Maire franchit chaque année une nouvelle étape dans son escalade pour détruire l'ASH.

* Et pourtant ...

- EN 1977, c'est la municipalité qui a autorisé l'ASH à installer son siège social au " Clubhouse",
- EN 1979, c'est encore la municipalité qui a confié à l'ASH la gestion complète du "Clubhouse", dans le but de la légaliser et d'alléger les charges communales. L'ASH crée un emploi au prix d'efforts importants et assure depuis lors la mission qui lui a été confiée par la municipalité, ceci à la satisfaction de tous, Maire compris.

* Les faits ...

La municipalité vient de décider d'exclure l'ASH de son siège social au stade ABEL LAPORTE et d'apporter une nouvelle preuve que depuis trois ans, le seul objectif du Maire est d'éliminer totalement votre association sportive.

- ★ DÉCISION PRISE ARBITRAIREMENT, sans consulter les responsables de l'ASH, en pleine saison sportive, au plus profond mépris du fonctionnement de l'association.
- ★ **SANCTION** dictée par la jalousie, la vengeance, la peur ... à l'égard de responsables sportifs dont le seul tort est d'avoir fait de l'ASH l'une des plus belles associations sportives du département, en tournant les plus belles pages d'amitié de l'histoire de notre commune.
- * NOUVEAU COUP BAS DIRIGÉ CONTRE VOTRE ASSOCIATION.

Comme l'ASH a l'impudence de continuer à fonctionner, le Maire imagine et met au point une solution dans le but d'éliminer enfin l'ASH, en la chassant de son siège social, pour étouffer la vie du club.

HAILLANNAIS, LAISSEREZ-VOUS LE MAIRE DÉMOLIR 20 ANS D'EFFORTS ?